



Ministre des Affaires Intérieures

Police

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

FAQ 2018-10

Date d'émission

22-10-2018

---

<b>OBJET</b>	Carrière barémique O6/O7 – Rémunération fonctionnelle – Allocation de fonction	
<b>Gestionnaire de dossier</b>	SSGPI	Tel 02 554 43 16

---

**Afin d'apporter les ajustements nécessaires au budget initial 2019 relatif aux dépenses de personnel de la ZP, pourriez-vous me préciser l'article budgétaire sur lequel sera imputée l'allocation de fonction pour certaines fonctions dirigeantes suivant la note SSGPI RIO 2018/1050 du 12-10-2018 parue sur FINDOC ?**

**Le montant de 8.031,76€ par an est-il bien celui à 100% ?**

Les articles budgétaires prévus, en accord avec le SPF Intérieur – Sécurité et Prévention, pour l'allocation de fonction dirigeante sont les suivants :

33001 11101-83 pour le cadre opérationnel

33091 11101-83 pour le cadre Administratif et Logistique

Le code salarial prévu est le 4338 A-allocation fonction Directeur. Vous pourrez retrouver ce code salarial dans les fichiers outputs du SSGPI.

Les augmentations barémiques liées à la note SSGPI RIO 2018/1050 du 12-10-2018 suivent les règles budgétaires relatives au traitement.

Le montant de 8 031,76 € est un montant annuel brut à 100% non indexé.

-----XXXXX-----